



# FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament  
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament  
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

**15/11/2006: Directive Services: une victoire sur la morosité européenne - Jacques Toubon, Député européen (UMP, PPE-DE, F)**

***Intervenant dans le débat sur la directive Services au Parlement européen, avant l'adoption ce jour (15/11/2006) de la position commune du Conseil des Ministres, le Porte-Parole des Députés européens français UMP Jacques Toubon (Groupe PPE-DE) a souligné que ce vote est "une victoire pour le Parlement européen et du modèle européen, fait d'équilibre". Et d'ajouter: "la directive ouvre le marché intérieur des services et oblige les Etats à supprimer les obstacles à la libre prestation de services. En même temps, elle préserve les législations communautaires existantes, ne permet aucune atteinte aux droits sociaux, exclut la libéralisation des services publics, et prend en compte l'intérêt public". Son intervention en session plénière à Strasbourg:***

"Le Parlement européen a écrit, de nos mains entremêlées, la directive sur le marché intérieur des services. C'est une victoire du Parlement européen, une victoire sur la morosité européenne, une victoire sur les idées toutes faites, une victoire du modèle européen fait d'équilibre, l'équilibre entre les réformes nécessaires et les acquis qui nous rassemblent.

La directive ouvre effectivement le marché intérieur des services et oblige les Etats à supprimer les obstacles à la libre prestation de services. Perspective majeure de croissance et d'emploi pour tous ! En même temps, elle préserve les législations communautaires existantes, ne permet aucune atteinte aux droits sociaux, exclut la libéralisation des services publics, prend en compte l'intérêt public. Le compromis, j'en témoigne, ayant vécu son élaboration depuis l'été 2004, trouve son origine dans les propositions de mon groupe politique et dans l'accord qui s'est construit en son sein entre des positions nationales et idéologiques au départ divergentes. Cette directive est née du dialogue qui est la substance de notre vie parlementaire.

Je tiens à remercier tous les Collègues Députés européens pour ce résultat, ainsi que la Commission. Nous avons eu bien des motifs de nous opposer. En l'occurrence, je veux souligner que le Commissaire McCreevy a compris dès le début qu'il n'y aurait pas de directive sur la base de la proposition initiale de la Commission et il a tenu tous ses engagements à l'égard du PE.

J'insisterai aussi sur le rôle déterminant de Monsieur Bartenstein, le Ministre autrichien de l'économie, qui a réalisé "le miracle" du Conseil du 29 mai.

J'ai entendu des propos incroyables tout à l'heure à l'extrême droite et à l'extrême gauche. Au contraire : le mieux est l'ennemi du bien. La position commune avec la déclaration de la Commission, c'est 95% du texte voté par le PE en première lecture. Est ce que nous exercerions vraiment notre pouvoir en provoquant une conciliation dont nous savons que le Conseil à 27 sera définitivement incapable de sortir et, donc, en prenant le risque évident, pour la beauté du geste, de ne pas avoir de directive, de ne pas faire notre travail de législateur, de laisser les services entre les mains de la Commission et de la Cour ? Non ! Les droits de notre Parlement européen, nous les exercerons pleinement en prenant maintenant nos responsabilités et en bâtissant ce nouvel édifice législatif. Les députés français de l'UMP qui ont tant contribué à cet ouvrage feront le choix de l'essentiel en votant pour l'adoption de la position commune.

Désormais nous allons nous atteler aux transpositions nationales. C'est en 2009 ou 2010 que nous verrons vraiment s'appliquer cette directive. Nous ne devons pas penser que notre travail est fini et nous devons nous organiser pour suivre l'entreprise de transposition et ainsi accomplir jusqu'au bout notre mission envers nos concitoyens.

**Pour toute information:**

**Jacques Toubon, Député européen Tel: + 333 88 17 51 66**

**Service de Presse PPE-DE A Ripoll Tel: + 32 475 85 62 90**

**Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.eu>**